

Programme  
préliminaire

# Présent

15, 16 et 17 juin 2022 • Congrès annuel

**Référence**  
en gestion municipale

  
ADMO

MERCREDI 15 JUIN							
PM	13H45 À 15H00 (75 MIN)	Les alternatives à la modification du règlement de zonage: comment traiter les projets particuliers Dunton Rainville	La gestion du dossier d'assurance: comprendre sa police d'assurance de dommages, ses responsabilités et ses obligations envers l'assureur Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ)	Gérer les citoyens difficiles sans y laisser sa peau! Fernandez communications	Bien informé pour mieux gérer: la puissance de l'information de gestion Mallette		
	15H15 À 16H30 (75 MIN)	Révision de la jurisprudence récente en droit du travail Fédération québécoise des municipalités (FQM)	La gestion d'actifs en immobilisations – Disposez-vous de l'information essentielle sur vos actifs? Commission municipale du Québec	Les municipalités et leurs activités commerciales Éthier avocat	SST: Attendez-vous que le pire vous arrive? Novo SST		
	14H00 À 16H30 (2H30)	Mise en garde pour les fins de votre processus budgétaire: règles à suivre Cain Lamarre	Les conflits d'intérêts: mieux comprendre les règles, mieux comprendre mon rôle comme directeur général Tremblay Bois avocats	Démystifier le pouvoir d'aide des municipalités Morency société d'avocats			
	18H15 À 22H30	Banquet d'ouverture Billy Tellier, un artiste qui a le vent dans les voiles, viendra vous présenter un spectacle d'une heure à ne surtout pas manquer.					
JEUDI 16 JUIN AM							
AM	7H30 À 9H00	Déjeuner-AGA					
	7H45 À 9H00	Assemblée générale annuelle (AGA)					
	9H30 À 10H45 (75 MIN)	10 trucs et astuces pour développer sa posture de gestionnaire Coaching Inspire action		Protection du patrimoine et démolition d'immeuble: quelles sont les nouvelles règles? DHC avocats		Intimidation et diffamation envers les fonctionnaires et élus municipaux Lavery avocats	
	9H30 À 11H00 (90 MIN)	Négligences en environnement, comment peut intervenir la municipalité? Cain Lamarre	L'obligation de respect en vertu du Code d'éthique et de déontologie des élus - Comment prévenir les manquements? Vox Avocat[e]s		L'entente intermunicipale – les règles applicables et les bonnes pratiques Morency société d'avocats		La dualité entre les rôles de directeur général et de coordonnateur municipal de sécurité civile en situation d'exception Sécurité civile Landry
	12H00 À 13H45	Dîner des membres					
PM	13H45 À 15H00 (75 MIN)	Impact insoupçonné des changements de la loi sur le maintien de l'équité salariale avec le registre des changements Michel Larouche Consultants RH Inc.	Communiquer – toucher le fantôme pour le faire disparaître Dominique Morneau	La prévention, un instrument de lutte contre la corruption UPAC	Promouvoir les terrains les mieux adaptés à la réalisation de projets industriels pour favoriser le développement économique Bureau de normalisation du Québec (BNQ)		
	15H15 À 16H30 (75 MIN)	Opposition citoyenne et gestion des réseaux sociaux Therrien Couture Jolicoeur	Zonage en matière d'hébergement touristique PFD Avocats	Gestion des employés à défis Développement Optimum	Le traitement de la notion d'équivalence par l'AMP Trivium		
	14H00 À 16H30 (2H30)	Démystifions les cautionnements! Bélanger Sauvé	Mineure ou majeure: Comment analyser la conformité d'une soumission qui présente une irrégularité à l'appel d'offres? Lavery avocats	Le grand décompte Tremblay Bois avocats			
VENDREDI 17 JUIN							
AM	7H30 À 8H30	Déjeuner, formule buffet					
	8H30 À 9H45 (75 MIN)	Les modifications législatives de la dernière année Lavery avocats					
	10H00 À 11H30 (90 MIN)	Revue de la jurisprudence de la dernière année Lavery avocats					

# Table des matières

<b>Conférences</b>	<b>4</b>
<b>Mercredi 15 juin</b>	<b>4</b>
• Les alternatives à la modification du règlement de zonage : comment traiter les projets particuliers	4
• La gestion du dossier d'assurance : comprendre sa police d'assurance de dommages, ses responsabilités et ses obligations envers l'assureur	4
• Gérer les citoyens difficiles sans y laisser sa peau!	5
• Bien informé pour mieux gérer : la puissance de l'information de gestion	5
• Révision de la jurisprudence récente en droit du travail	6
• La gestion d'actifs en immobilisations – Disposez-vous de l'information essentielle sur vos actifs?	6
• Les municipalités et leurs activités commerciales	7
• SST : Attendez-vous que le pire vous arrive?	7
• Mise en garde pour les fins de votre processus budgétaire : règles à suivre	8
• Les conflits d'intérêts : mieux comprendre les règles, mieux comprendre mon rôle comme directeur général	8
• Démystifier le pouvoir d'aide des municipalités	9
• Banquet d'ouverture	9
<b>Jeudi 16 juin</b>	<b>10</b>
• Déjeuner-AGA	10
• Assemblée générale annuelle (AGA)	10
• 10 trucs et astuces pour développer sa posture de gestionnaire	10
• Protection du patrimoine et démolition d'immeuble : quelles sont les nouvelles règles?	11
• Intimidation et diffamation envers les fonctionnaires et élus municipaux	11
• Négligences en environnement, comment peut intervenir la municipalité ?	12
• L'obligation de respect en vertu du Code d'éthique et de déontologie des élus - Comment prévenir les manquements?	12
• L'entente intermunicipale – les règles applicables et les bonnes pratiques	13
• La dualité entre les rôles de directeur général et de coordonnateur municipal de sécurité civile en situation d'exception	13
• Dîner des membres	13
• Impact insoupçonné des changements de la loi sur le maintien de l'équité salariale avec le registre des changements	14
• Communiquer – toucher le fantôme pour le faire disparaître	14
• La prévention, un instrument de lutte contre la corruption	15
• Promouvoir les terrains les mieux adaptés à la réalisation de projets industriels pour favoriser le développement économique	15
• Opposition citoyenne et gestion des réseaux sociaux	16
• Zonage en matière d'hébergement touristique	16
• Gestion des employés à défis	17
• Le traitement de la notion d'équivalence par l'AMP	17
• Démystifions les cautionnements!	18
• Mineure ou majeure : Comment analyser la conformité d'une soumission qui présente une irrégularité à l'appel d'offres	18
• Le grand décompte	19
<b>Vendredi 17 juin</b>	<b>20</b>
• Déjeuner, formule buffet	20
• Les modifications législatives de la dernière année	20
• Revue de la jurisprudence de la dernière année	20

# Mercredi 15 juin

Mercredi 15 juin / 13h45 à 15h00 (75 min)

## Les alternatives à la modification du règlement de zonage : comment traiter les projets particuliers

Il existe plusieurs façons de permettre un projet particulier sans faire une modification au règlement de zonage. Par exemple, le projet particulier de construction, les usages conditionnels et les dérogations mineures sont des outils pratiques, mais parfois complexes, qu'il peut être utile de réviser afin de mieux connaître ces outils.



M<sup>e</sup> Sébastien Dorion  
Avocat



Mercredi 15 juin / 13h45 à 15h00 (75 min)

## La gestion du dossier d'assurance : comprendre sa police d'assurance de dommages, ses responsabilités et ses obligations envers l'assureur

La gestion du portefeuille d'assurances fait généralement partie des responsabilités qui incombent à la direction générale des municipalités. Il peut parfois être complexe de s'y retrouver et pour éviter les problèmes éventuels, mieux vaut bien comprendre la police d'assurance, les risques auxquels la municipalité est exposée et les obligations de celle-ci face à l'assureur.

Cet atelier vous permettra d'échanger avec un courtier en assurance de dommages municipale ainsi qu'un membre de l'équipe d'assurance de la MMQ et vous offrira la possibilité de poser vos questions.



M. Maxime Lavoie Girard  
Courtier en assurance de dommages des entreprises  
de FQM Assurances



M<sup>me</sup> Nadine Dodeman  
Souscriptrice principale au service de la souscription  
de la MMQ

Mercredi 15 juin / 13h45 à 15h00 (75 min)

### Gérer les citoyens difficiles sans y laisser sa peau!

Dans notre pratique quotidienne, nous voyons à quel point la gestion des cas difficiles affecte le travail et le moral des dg de municipalités. Que ce soit au bureau municipal, en séance du conseil, par courriel, au téléphone ou sur les réseaux sociaux, la gestion des communications avec ces citoyens est parfois complexe. Cet atelier d'information vise à donner des exemples et des outils pour faciliter le travail, à mettre les limites et gagner en confiance.



M<sup>me</sup> Annie Fernandez  
Présidente



M<sup>me</sup> Anne-Marie Savoie  
Associée

**fernández**  
relations publiques

Mercredi 15 juin / 13h45 à 15h00 (75 min)

### Bien informé pour mieux gérer : la puissance de l'information de gestion

Nous sommes à l'ère de l'information : courriels, reddition de comptes, réseaux sociaux, télévision, site web... nous sommes inondés d'information. Êtes-vous en mesure de faire le tri ? Êtes-vous assuré d'avoir en main l'information dont vous avez besoin pour gérer et diriger votre organisation dans notre monde en constante évolution ?

Vous ne répondez pas par l'affirmative à ces deux questions, vous n'êtes pas seuls. Les rapports de vérification de l'optimisation des ressources réalisés dans les municipalités présentent presque tous des constats à l'égard de l'information de gestion et ce, peu importe le sujet sur lequel la vérification porte : Information disponible non utilisée, information communiquée non pertinente, décision prise sur des informations erronées... Cette formation vous exposera :

- » les principaux concepts techniques de l'information de gestion
- » les qualités d'une information de gestion utile
- » le processus de compréhension, de communication et de visualisation de vos données

Afin d'être outillé à prendre les meilleures décisions basées sur la meilleure information.



M<sup>me</sup> Claudie St-Pierre  
CPA auditrice, CA



M<sup>me</sup> Isabelle Laterreur  
CPA, CMA

**MALLETTE**  
Société de  
comptables professionnels agréés

Mercredi 15 juin / 15h15 à 16h30 (75 min)

## Révision de la jurisprudence récente en droit du travail

Survol des décisions récentes sur plusieurs sujets en matière de gestion des ressources humaines.



M<sup>me</sup> Catherine Filteau



M<sup>me</sup> Cassandra Nadeau



FÉDÉRATION  
QUÉBÉCOISE DES  
MUNICIPALITÉS

Mercredi 15 juin / 15h15 à 16h30 (75 min)

## La gestion d'actifs en immobilisations – Disposez-vous de l'information essentielle sur vos actifs?

Les municipalités de petite taille ne disposent pas toujours des mêmes ressources et de la même expertise au sein de leur personnel que les villes de plus grande taille. Cela dit, les enjeux et leurs responsabilités reliés à la pérennité de leurs actifs sont tout aussi importants, particulièrement si la capacité de payer des contribuables est limitée. La gestion d'actifs en immobilisations, soutenue par de l'information de qualité, est indispensable. Elle permet d'inscrire la planification des activités de fonctionnement et d'investissement dans une perspective à long terme et d'y intégrer, par exemple, certains risques associés à la défaillance de certains équipements ou aux impacts des changements climatiques sur les infrastructures d'eau et le réseau routier. En définitive, détenir de l'information sur l'ensemble de ses actifs de manière structurée est l'un des préalables pour que la municipalité puisse remplir sa mission de façon optimale, en utilisant les ressources disponibles avec efficacité, efficience et économie.

Les travaux d'audit réalisés par la Commission municipale du Québec auprès de 3 municipalités avaient pour objectifs de s'assurer qu'elles disposent de l'information essentielle sur leurs actifs en immobilisations et que celle-ci est fiable, accessible et utile pour une prise de décision éclairée. Des constats, des conclusions et des recommandations découlant des travaux ont été formulés. La Vice-présidente à la vérification pourra présenter ceux-ci au congrès, dans une perspective d'amélioration continue des pratiques de gestion municipale.



M<sup>me</sup> Isabelle Gravel  
MAP, directrice d'audit  
Commission municipale du Québec



M. Serge Gagnon  
M.Sc. Env., chargé de projet en audit  
Commission municipale du Québec

Mercredi 15 juin / 15h15 à 16h30 (75 min)

### Les municipalités et leurs activités commerciales

Présentation sur le statut particulier des municipalités aux fins de la TPS et de la TVQ, la possibilité pour elles d'être considérées en activités commerciales dans certaines circonstances, et d'ainsi récupérer des CTI et RTI.



M<sup>e</sup> Jacques Éthier  
Avocat

ÉTHIERAVOCATS INC.

Mercredi 15 juin / 15h15 à 16h30 (75 min)

### SST: Attendez-vous que le pire vous arrive?

En tant que gestionnaire, connaissez-vous les trois devoirs prévus dans la Loi sur la santé et la sécurité du travail (LSST)? Prenez-vous toutes les précautions nécessaires pour la sécurité de vos employés?

De la Mine Westray à votre organisation, une série d'exemples concrets vous permettront de faire preuve de diligence raisonnable afin d'éviter de lourdes conséquences pour votre entreprise, vos gestionnaires et vous-même.

Avec leur dynamisme hors pair, nos conférenciers vous guideront pour vous aider à maintenir un milieu de travail sécuritaire grâce à notre atelier-conférence.



M. Claude-Michel Bleau



M. Steve Rousseau



Mercredi 15 juin / 14h00 à 16h30 (2h30)

## Mise en garde pour les fins de votre processus budgétaire : règles à suivre

Les rôles et responsabilités des divers intervenants dans la préparation du budget ne sont pas toujours clairs.

- » Quelles sont les exigences législatives et réglementaires à respecter lors de l'élaboration et de l'adoption du budget ?
- » Comment doivent se faire le contrôle et le suivi budgétaire ? Quelle est la reddition de comptes qui doit être faite par ceux qui reçoivent ou gèrent les deniers publics ?
- » Quel genre de reddition de compte doit être faite par les organismes liés à la municipalité et qui en reçoivent des pécules publics ?



M<sup>e</sup> François Bouchard  
Avocat



M<sup>e</sup> Valéry Gauthier  
Avocate



Mercredi 15 juin / 14h00 à 16h30 (2h30)

## Les conflits d'intérêts : mieux comprendre les règles, mieux comprendre mon rôle comme directeur général

En matière de conflits d'intérêts, le directeur général a un rôle important à jouer, tantôt de manière préventive pour informer et accompagner les élus dans la prise de décision, tantôt pour défendre les intérêts de la Municipalité.

Pour outiller le directeur général, nous proposons une analyse approfondie des règles applicables en matière de conflits d'intérêts, incluant les plus récentes. À la lumière d'exemples concrets tirés de la jurisprudence, nous verrons également comment le directeur général peut intervenir et quelles sont les façons de faire qu'il peut suggérer aux élus pour être proactif et inspirer des comportements éthiques.



M<sup>e</sup> Mireille Lemay  
Avocate





Mercredi 15 juin / 14h00 à 16h30 (2h30)

## Démystifier le pouvoir d'aide des municipalités

Les municipalités sont dotées d'importants pouvoirs d'aide aux personnes ainsi qu'aux organismes, mais ceux-ci sont toutefois circonscrits et certaines municipalités craignent d'agir en raison de l'épée de Damoclès de la Loi sur l'interdiction de subventions municipales. L'objectif de cet atelier est de démystifier le tout et de donner des exemples de réussite.



M<sup>e</sup> Martin Bouffard  
Avocat



M<sup>e</sup> Maryse Catellier Boulianne  
Avocate

**MORENCY** 50<sup>ans</sup>  
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Mercredi 15 juin / 18h15 à 22h30

## Banquet d'ouverture

Billy Tellier, un artiste qui a le vent dans les voiles, viendra vous présenter un spectacle d'une heure à ne surtout pas manquer.



# Jeudi 16 juin

Jeudi 16 juin / 7h30 à 9h00

## Déjeuner-AGA

Jeudi 16 juin / 7h45 à 9h00

## Assemblée générale annuelle (AGA)

Jeudi 16 juin / 9h30 à 10h45 (75 min)

## 10 trucs et astuces pour développer sa posture de gestionnaire

Dans un contexte actuel de manque de main-d'œuvre et de gestion en mode hybride, il est primordial de développer ses habiletés de gestion pour mobiliser ses équipes et faire face aux enjeux actuels.

Le directeur général est appelé à gérer plusieurs dossiers, projets ou demandes simultanément. Il opère dans un cadre complexe, règlementé et doit interagir avec beaucoup d'intervenants. Il est un peu comme le chef d'orchestre de la municipalité. Il doit savoir faire face à des situations et des publics variés. Il doit être capable de s'adapter dans cet environnement en constant changement et mobiliser ses équipes.

Cette formation vous apportera des trucs et astuces que vous pourrez utiliser pour améliorer vos réflexes de gestion, développer une bonne capacité d'adaptation et faire preuve de Leadership.



M<sup>me</sup> Mylène Blais, CRHA, ACC



---

Jeudi 16 juin / 9h30 à 10h45 (75 min)

## Protection du patrimoine et démolition d'immeuble : quelles sont les nouvelles règles ?

Le projet de loi 69 adopté par l'Assemblée nationale modifie de façon importante les pouvoirs de protection des immeubles patrimoniaux et les règles pour la démolition d'immeubles. Les Municipalités auront à adopter de nouveaux règlements, suivre de nouvelles procédures et collaborer avec les MRC. Les conférenciers aborderont les modifications sous un angle pratique.



M<sup>e</sup> Simon Frenette  
Avocat



M<sup>e</sup> Rino Soucy  
Avocat

**DHC**  
— AVOCATS —

---

Jeudi 16 juin / 9h30 à 10h45 (75 min)

## Intimidation et diffamation envers les fonctionnaires et élus municipaux

L'intimidation et la diffamation sont actuellement les maux des fonctionnaires et élus municipaux. Être un fonctionnaire ou élu municipal n'emporte pas pour autant le droit pour les citoyens d'agir de façon diffamatoire et harcelante à leur égard. Personne n'a à être victime de ces agissements dans le cadre de son emploi.

Ainsi, des actions permettant de désamorcer certaines situations peuvent être mises en place afin de les protéger. Effectivement, des mesures proactives dès l'apparition de situations problématiques peuvent éviter des dérapages certains ayant des impacts sur les opérations de la municipalité. Dans l'éventualité où cette gestion proactive n'aurait pas les résultats escomptés, des actions judiciaires pourront être prises afin de protéger vos droits et ceux de la municipalité.



M<sup>e</sup> Pier-Olivier Fradette  
Avocat



M<sup>e</sup> Solveig Ménard-Castonguay  
Avocate

**lavery**  
Avocats

Jeudi 16 juin / 9h30 à 11h00 (90 min)

# Négligences en environnement, comment peut intervenir la municipalité ?

Vos citoyens se plaignent de l'usage de pesticides sur votre territoire : que pouvez-vous faire ?

Vos citoyens craignent la gestion parfois négligente que certaines entreprises font de leurs matières dangereuses (par train ou autrement) : que pouvez-vous faire ?

Que ce soit en matière d'intervention réglementaire, lors de l'octroi de vos contrats et/ou par certains modes de financement municipal, la municipalité peut-elle améliorer la qualité de vie de ses citoyens ?

Venez découvrir comment !



M<sup>e</sup> François Bouchard  
Avocat



M<sup>e</sup> Roxanne Tremblay  
Avocate



Jeudi 16 juin / 9h30 à 11h00 (90 min)

# L'obligation de respect en vertu du Code d'éthique et de déontologie des élus - Comment prévenir les manquements ?

Le projet de loi 49 entré en vigueur en novembre dernier est venu bonifier les règles déontologiques applicables aux élus municipaux. Le devoir de respect envers les autres membres du conseil municipal, les employés municipaux ou les citoyens par l'emploi, notamment, de paroles, d'écrits ou de gestes vexatoires, dénigrants ou intimidants a été rajouté aux règles obligatoires devant se retrouver dans le Code d'éthique et de déontologie des élus.

L'atelier propose de faire ressortir la portée de cette règle à partir d'exemples tirés des décisions rendues par la Commission municipale du Québec. Les participants seront invités à exposer leurs expériences et préoccupations à l'égard de cette règle afin de faire ressortir les mesures pouvant être prises au sein de la municipalité pour prévenir les manquements.



M<sup>e</sup> Élane Francis  
Avocate



Jeudi 16 juin / 9h30 à 11h00 (90 min)

## L'entente intermunicipale – les règles applicables et les bonnes pratiques

L'objectif de l'atelier est de passer en revue les règles applicables et les bonnes pratiques en matière d'entente intermunicipale afin de guider les municipalités qui doivent conclure une telle entente.



M<sup>e</sup> Matthieu Tourangeau  
Avocat



M<sup>e</sup> Patrick Beauchemin  
Avocat

**MORENCY** 50<sup>ans</sup>  
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Jeudi 16 juin / 9h30 à 11h00 (90 min)

## La dualité entre les rôles de directeur général et de coordonnateur municipal de sécurité civile en situation d'exception

Lorsque les deux rôles sont donnés à la même personne, que risque-t-il d'arriver ? La personne deviendra-t-elle un agneau sacrifice ? Les responsables de missions du Plan municipal seront-ils dirigés et supportés adéquatement ? Vos élus connaissent-ils leur propre rôle ? C'est autant de questions et de pistes de solutions qui seront abordées dans cet atelier. Vous serez en mesure de partager votre organigramme de sécurité civile, de nous parler de votre réalité, mais aussi et surtout, vous repartirez avec des solutions facilement applicables à VOTRE municipalité.



M. Jean-Nicolas Landry  
Président

**Sécurité civile**  
**Landry** 

Jeudi 16 juin / 12h00 à 13h45

## Dîner des membres

Jeudi 16 juin / 13h45 à 15h00 (75 min)

# Impact insoupçonné des changements de la loi sur le maintien de l'équité salariale avec le registre des changements

En 2019, la loi sur le maintien de l'équité salariale a été modifiée. L'introduction de la rétroactivité et du registre des changements organisationnels comporte pratiquement une obligation de faire un petit exercice de maintien à chaque année afin de pouvoir faire le maintien officiel aux 5 ans comme le prévoit la loi.

De plus l'introduction du processus de consultation du personnel pour les organisations syndiquées nous dévoile un aspect insoupçonné des changements effectués en 2019.



M. Michel Larouche  
Consultant



Jeudi 16 juin / 13h45 à 15h00 (75 min)

# Communiquer – toucher le fantôme pour le faire disparaître

Vous êtes curieux d'envisager la communication sous un angle différent ? Le contenu présenté sera destiné à vous informer sur des stratégies peu connues, souvent étranges et pourtant très efficaces en milieu de travail. Il existe en effet des problèmes de communication qui perdurent depuis longtemps et qui peuvent s'atténuer en abordant différemment vos relations personnelles et professionnelles. Le contenu présenté vous permettra également de diagnostiquer certains de vos modes de communication privilégiés et identifier des solutions aux problèmes de communication rencontrés.



M. Dominique Morneau  
Psychologue organisationnel



Jeudi 16 juin / 13h45 à 15h00 (75 min)

## La prévention, un instrument de lutte contre la corruption

Cette présentation est basée sur un message clair : la corruption, c'est criminel. Mais, en quoi cela me concerne, direz-vous ? Il est primordial que les acteurs municipaux, incluant ceux travaillant dans de petites municipalités, sachent reconnaître les situations et les comportements à éviter, connaissent les meilleures pratiques à mettre en place pour instaurer une culture empreinte d'intégrité ainsi que les valeurs qui y sont associées. À la fin de cette séance, vous serez en mesure d'identifier les pièges, de les éviter et de les dénoncer afin de nous aider à lutter contre la corruption !



M<sup>me</sup> Anny-Pier St-Germain  
Conseillère en prévention et en gestion des risques  
à la Direction de la prévention, des normes et des pratiques



Jeudi 16 juin / 13h45 à 15h00 (75 min)

## Promouvoir les terrains les mieux adaptés à la réalisation de projets industriels pour favoriser le développement économique

La nouvelle certification du BNQ concernant les terrains industriels prêts à l'investissement permet aux propriétaires de terrains, dont les municipalités, de recueillir les informations essentielles à la caractérisation d'un terrain. Ainsi, il est possible de mettre les terrains en valeur aux yeux d'acheteurs potentiels à des fins de réalisation d'un projet industriel.

En réalisant en amont plusieurs démarches administratives et études requises préalables à la mise en œuvre d'un projet industriel, les terrains certifiés ont une valeur ajoutée, car les acheteurs peuvent faire un choix éclairé en réduisant les incertitudes et les délais administratifs.

La présentation permettra d'expliquer le contexte du nouveau programme de certification, ses avantages, les exigences ainsi que les démarches à réaliser en vue d'obtenir une certification. Le MEI y présentera aussi son programme d'aide financière pour supporter les propriétaires de terrains dans leurs démarches.



M<sup>me</sup> Julie Conseiller  
Directrice BNQ



M. Stéphane Pigeon  
Directeur de l'économie verte  
et de la logistique (MEI)



Jeudi 16 juin / 15h15 à 16h30 (75 min)

# Opposition citoyenne et gestion des réseaux sociaux

Les réseaux sociaux ont un impact important sur la mobilisation des citoyens et leurs interventions auprès des conseils municipaux. Il arrive que ces interventions soient effectuées dans un climat de tension qui amène des citoyens à tenir des propos qui peuvent porter atteinte à la réputation de la municipalité, des élus et des fonctionnaires municipaux. Comment les élus et les fonctionnaires peuvent-ils intervenir et gérer efficacement les dossiers où il y a une opposition malveillante de citoyens ? Cet atelier permettra d'identifier les pratiques à préconiser et les recours possibles.



M<sup>e</sup> Annie Aubé  
Avocate



M<sup>e</sup> Marie-Camille Gagné  
Avocate



Jeudi 16 juin / 15h15 à 16h30 (75 min)

# Zonage en matière d'hébergement touristique

Nous discuterons des différentes façons dont les types d'usages d'hébergement touristique peuvent être réglementés, que ce soit par le biais du zonage ou des usages conditionnels, par exemple.

Nous discuterons également des modifications à la Loi sur les établissements d'hébergement touristique concernant la location d'une résidence principale et du processus qui peut être entrepris par les municipalités pour interdire ce type d'usage, suite à l'adoption du projet de loi 67.



M<sup>e</sup> Joanne Côté  
Avocate





Jeudi 16 juin / 15h15 à 16h30 (75 min)

## Gestion des employés à défis

Les employés difficiles ou en difficulté génèrent de nombreux défis pour les gestionnaires. Quels sont les critères permettant de juger si un employé est difficile, en difficulté ou simplement différent de vous ? Comment intervenir auprès de ces employés sans tomber dans le piège de ses propres émotions ? Lors de cet atelier, vous vous familiariserez sur la façon d'intervenir et les pièges à éviter.



M. Hugues Simard  
Psychologue organisationnel



Jeudi 16 juin / 15h15 à 16h30 (75 min)

## Le traitement de la notion d'équivalence par l'AMP

En 2018, le législateur intégrait de nouvelles obligations au régime d'appels d'offres publics en obligeant les municipalités, lorsqu'elles exigent des spécifications techniques dans leur devis, à décrire ces spécifications en termes de performance ou d'exigence fonctionnelle plutôt qu'en termes de caractéristiques descriptives. Si elles peuvent justifier qu'elles doivent absolument référer à des caractéristiques descriptives, les municipalités devront alors accepter toute équivalence. La notion d'équivalence suscite de nombreux questionnements de la part des municipalités. La formation vise à traiter des différentes décisions de l'AMP rendues sur la notion d'équivalence et à réfléchir sur les bonnes pratiques à adopter lors de la rédaction d'un devis en vue de justifier les choix qui ont été faits par la municipalité.



M<sup>e</sup> Charles Turcot  
Avocat



Jeudi 16 juin / 14h00 à 16h30 (2h30)

### Démystifions les cautionnements!

Les cautionnements sont des outils indispensables pour les municipalités. Par contre, il n'est pas simple de les comprendre et surtout de savoir bien les utiliser. Lors de cette formation, nous vous expliquerons les bases de ce sujet complexe.



M<sup>e</sup> Denis Beaupré  
Avocat



M<sup>e</sup> Angéline Coutu-Drainville  
Avocate

**Bélanger**Sauvé

Jeudi 16 juin / 14h00 à 16h30 (2h30)

### Mineure ou majeure : Comment analyser la conformité d'une soumission qui présente une irrégularité à l'appel d'offres

Rares sont les soumissions qui sont en tout point conformes à un appel d'offres. Il est essentiel pour une municipalité de connaître la différence entre une irrégularité qui est mineure, par opposition à une qui est majeure. La manière de réagir dans l'un ou l'autre de ces cas n'est pas la même. L'irrégularité majeure doit mener au rejet automatique de la soumission. Celle qui est mineure peut, dans certaines circonstances, permettre d'y passer outre et quand même octroyer le contrat à ce soumissionnaire.



M<sup>e</sup> Pier-Olivier Fradette  
Avocat



M<sup>e</sup> Anne-Marie Asselin  
Avocate

**lavery**  
Avocats

Jeudi 16 juin / 14h00 à 16h30 (2h30)

## Le grand décompte

Plusieurs lois récemment entrées en vigueur sont venues soit obliger les municipalités à adopter certaines mesures avant une certaine date ou soit ajouter certaines mesures « temporaires » (qui viendront à échéance à une date donnée). Toutes ces dates et échéances se trouvent dans différentes lois et il est très difficile de s’y retrouver.

Cet atelier présentera de façon claire les principales mesures qui devront être adoptées au cours des prochains mois ou années (ou qui cesseront d’avoir effet), avec les dates ultimes prévues à la loi. Seront expliqués les impacts de chacune de ces nouvelles obligations et ce qui doit être fait pour être prêt à la date donnée.

En gros et par exemple, quand devrai-je m’assurer qu’un règlement sur la démolition d’immeubles est en vigueur sur mon territoire ? Qu’est-ce que cela implique et combien de temps à l’avance dois-je y penser ? Les nouvelles règles sur les établissements d’hébergement touristique, est-ce que cela implique des modifications réglementaires ? Est-ce que je dois interpeller le conseil là-dessus et si oui, quand ? À partir de quand dois-je m’assurer de maintenir en vigueur un règlement sur l’entretien des bâtiments ? Etc.



M<sup>e</sup> Claude Jean  
Avocat



M<sup>e</sup> Simon Voyer  
Avocat

TREMBLAY BOIS  
AVOCATS

# Vendredi 17 juin

Vendredi 17 juin / 7h30 à 8h30

## Déjeuner, formule buffet

Vendredi 17 juin / 8h30 à 9h45 (75 min)

## Les modifications législatives de la dernière année

Au courant de la dernière année, plusieurs modifications législatives ont été sanctionnées ayant des répercussions importantes sur la gestion municipale. Cet atelier permettra de faire un survol de ces nouvelles règles qui méritent d'être connues des directeurs généraux pour une meilleure compréhension des bonnes pratiques.



M<sup>e</sup> Daniel Bouchard  
Avocat

**lavery**  
Avocats

Vendredi 17 juin / 10h00 à 11h30 (90 min)

## Revue de la jurisprudence de la dernière année

Plusieurs jugements et décisions des tribunaux, en droit municipal, ont une influence sur votre travail de direction. Le fait de les connaître vous sensibilisera aux actions à privilégier, tout en portant votre attention sur les gestes à éviter. Durant cet atelier, nous nous attarderons à quelques cas susceptibles de vous être utiles.



M<sup>e</sup> Daniel Bouchard  
Avocat

**lavery**  
Avocats